

# BRETAGNOLES SUR MER

**DIMANCHE 09 Juin 2024**

**AU COMPLEXE SPORTIF**

## VIDE-GRENIERS

Organisé par  
BRETAGNOLES BREM BASKET CLUB

**DE 8H à 17H30**

**EMPLACEMENT 4 € le mètre linéaire**

**Renseignements et Inscriptions :**

**OFFICE DE TOURISME**

**Bd du nord**

**85470 BRETAGNOLES SUR MER**

Tél : 02 51 90 12 78

[www.bretagnolles-brem-basket-club.com](http://www.bretagnolles-brem-basket-club.com)

e.mail : [secretariat@bretagnolles-brem-basket-club.com](mailto:secretariat@bretagnolles-brem-basket-club.com)

**BAR – RESTAURATION**

Merci par avance de ne pas jeter cette publicité sur la voie publique

## RÈGLEMENT

- Article 1 :** Le vide-greniers se déroulera au complexe sportif de 8h à 17h30 le dimanche 09 Juin 2024.
- Article 2 :** Le déballage se fera de 6H30 à 7H45. En dehors de cette plage horaire, aucun véhicule ne pourra circuler ni stationner sur le site. Un parking sera prévu pour les exposants.
- Article 3 :** Le mètre linéaire de l'emplacement est fixé à 4€, il sera possible de louer plusieurs mètres en fonction des places disponibles. (Minimum 3 m!)
- Article 4 :** Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui.
- Article 5 :** L'association Bretagnoles Brem Basket Club ne pourra être tenue responsable des détériorations, des vols, des intempéries ainsi que de leurs conséquences.
- Article 6 :** Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. Il appartient aux exposants de prévoir leur matériel.
- Article 7 :** Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué même en cas d'intempéries.
- Article 8 :** En cas de surnombre d'exposants, une liste d'attente sera effectuée.
- Article 9 :** Les exposants ne peuvent ni exposer, ni vendre des animaux vivants ou empaillés, des denrées alimentaires, de l'alcool ou des armes.
- Article 10 :** Les véhicules pourront accéder à l'aire d'exposition pour le rangement à partir de 17h30.
- Article 11 :** Les transactions seront interdites en dehors des emplacements réservés.
- Article 12 :** L'inscription au vide-greniers implique le respect du règlement.
- Article 13 :** Le vide-greniers est réservé uniquement aux particuliers.
- Article 14 :** Ce règlement pourra être complété en fonction des règles sanitaires ou autres imposées par la mairie, la sous-préfecture et l'organisateur.

**COUPON DE RÉSERVATION, à retourner à**

**OFFICE DE TOURISME Bd du Nord 85470 BRETAGNOLES SUR MER Tél : 02 51 90 12 78**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : ..... X 4 € = .....

PIÈCE D'IDENTITÉ (CNI, PASSEPORT, PERMIS) : .....

N° DE PIÈCE : ..... DATE ET LIEU DE DELIVRANCE : .....

Pièces à joindre impérativement :

- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « Bretagnoles Brem Basket Club »
- Justificatif de domicile
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement
- **Signature Obligatoire** (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L3110-2 du code de commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature (article R321-9 du code pénal)

Suivant l'article R321-9, R321-10 du code pénal, ces données doivent être collectées et seront transmises dans un délai de 8 jours à la préfecture ou sous-préfecture de l'évènement. Ces données ne seront ni vendues ni transmises à titre commercial suivant la loi 2018-493 relative à la protection des données personnelles.